



Orges, le 1^{er} septembre 2021

PREAVIS MUNICIPAL 11-2021

Au Conseil Général de la commune d'Orges

Concerne : *achat d'un véhicule communal*

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le présent préavis a pour but de requérir du Conseil Général son approbation à l'achat du bus communal. Coût de l'achat CHF 17'000.-.

La Municipalité estime qu'il est opportun d'acquérir un tel véhicule communal, afin que notre employé communal puisse faire ses tâches, les divers achats ainsi que les déplacements. Jusqu'à présent, celui-ci se déplaçait avec son véhicule privé et une indemnité mensuelle lui était accordée. En vue de l'évolution du village, les divers déplacements (déchèterie, step, etc..) et les besoins sont de plus en plus importants.

Le véhicule est une Opel Vivaro. Celui-ci vient également remplacer notre vieux tracteur communal qui a été vendu pour CHF 2'500.-. De ce fait, le nouveau véhicule nous coûte que CHF 14'500.-. Il sera également utilisé pour les besoins des diverses manifestations qui seront organisée par la commune.

Ceci exprimé, nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, à accepter le texte suivant :

LE CONSEIL GENERAL D'ORGES

- Sur proposition de la Municipalité,
- Entendu le rapport de la Commission de gestion et
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

D é c i d e :

art. 1 : d'accorder à la Municipalité le crédit pour l'achat du véhicule communal pour CHF 17'000.-

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

A. Cachin

La Secrétaire :

C. Woëts

